

*Un lieu
d'accueil,
d'écoute et
de soutien*

Service
Social
Départemental

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Hôtel du Département
93000 Bobigny
01 43939393

seine-saint-denis



STÉPHANE TROUSSEL,

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Chaque jour, les équipes d'assistantes et d'assistants sociaux du Département reçoivent des familles, des femmes, des hommes confrontés à des difficultés de tout ordre.

Parce qu'il est du devoir du Département de proposer à chaque Sequano-dionysien un service social de qualité, nous avons fait le choix d'un service public de proximité organisé en circonscriptions de service social réparties sur chaque commune du territoire.

Cette plaquette a vocation à vous informer sur les missions du Service social départemental.



PARTICIPER EN GROUPE À
DES ACTIONS ORGANISÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL.

NUMÉROS D'URGENCE

**N° VERT
HÉBERGEMENT D'URGENCE**
115 (gratuit)

VIOLENCES CONJUGALES
39 19 (gratuit)

ALLO ENFANCE EN DANGER
119 (gratuit)
www.allo119.gouv

**N° NATIONAL CONTRE LA
MALTRAITANCE DES PERSONNES
AGÉES ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES**
39 77 (gratuit)



LA RÉCEPTION EST ASSURÉE DANS
LES LOCAUX DU SERVICE OU PAR
TÉLÉPHONE PAR UNE SECRÉTAIRE.

Avec la volonté d'offrir un service public de qualité, ouvert à tous, le service social développe trois grandes missions : l'accueil, l'accompagnement et la prévention.

Toute personne ou famille, quels que soient son statut, son âge, sa nationalité, ses difficultés, peut être reçue au service social.

À partir de votre projet de vie et des problématiques exposées, l'assistant-e de service social pourra vous informer, vous orienter, vous aider à accéder à vos droits, à trouver ou à retrouver une

autonomie nécessaire pour une meilleure insertion. L'assistant-e de service social travaille en lien avec ses partenaires sur le territoire, avec l'accord de la personne ou de la famille.

Au service social, vous pourrez avoir des entretiens individuels avec un(e) assistant(e) de service social. Vous pourrez aussi être invité(e) à des actions collectives qui réunissent d'autres personnes ou familles : séances d'information sur des thèmes de la vie quotidienne, activités culturelles, ou participation active à la mise en place de projets définis ensemble.

